



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lunel, le 14 novembre 2018

Mise en œuvre du programme de rachat d'actions approuvé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 25 avril 2018

« Avec ce programme de rachat d'actions, nous réaffirmons notre confiance dans nos perspectives de croissance soutenue, durable et rentable. En effet, jamais la demande n'a été aussi forte sur nos marchés historiques et le marché des ballasts en plein décollage nous permet déjà d'engranger les premiers effets de son accélération, une dynamique qui devrait s'accroître sur les prochains semestres. Par ailleurs, nos carnets de commandes sont fournis et continuent de croître depuis l'introduction en bourse. Nous considérons le cours actuel comme une véritable opportunité d'acquiescer des actions notamment afin de compléter nos moyens pour financer nos futures croissances externes. » **a déclaré Benoit Gillmann, Président Directeur Général et fondateur de BIO-UV Group.**

Le Conseil d'administration de BIO-UV Group (Code ISIN : FR0013345493/ Mnémonique : ALTUV), spécialiste des systèmes de désinfection de l'eau par ultraviolets, réuni le 12 novembre 2018, a décidé la mise en œuvre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 25 avril 2018, en application des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, conformément au Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et au Règlement Européen n°596/2014 du 16 mars 2014.

Dans ce cadre, un mandat a été confié à un prestataire de services d'investissement afin de procéder à des achats d'actions de la société BIO-UV Group. Ce prestataire de services d'investissement pourra acheter aux dates qu'il jugera opportunes un nombre d'actions n'excédant pas 10% du capital social de la Société, aux conditions de prix autorisées par l'Assemblée Générale du 25 avril 2018 dans sa 18^{ème} résolution.

Le descriptif du programme de rachat d'actions est disponible sur le site internet de la Société : <https://www.bio-uv.com/>.

Le présent programme de rachat expirera au plus tard le 24 octobre 2019.

BIO-UV Group se réserve le droit d'interrompre l'exécution du programme de rachat.

Cette décision n'affecte pas l'exécution du contrat de liquidité conclu par la Société.

A propos de BIO-UV Group

Créé en 2000, BIO-UV Group conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau par ultraviolets. La gamme d'équipements développés par le Groupe adresse plusieurs marchés :

- Le marché récréatif sur lequel BIO-UV Group est n°1 en France et en Europe du traitement de l'eau des piscines résidentielles par UV ainsi que sur le marché public et semi-public de la déchloramination en bassins collectifs ;
- Les marchés Municipaux et Industriels sur lesquels ont été développées des gammes spécifiques pour des applications telles que : la potabilisation, le traitement des effluents, la réutilisation des eaux usées (REUSE), les eaux de process, l'aquaculture, etc ;
- Le marché des eaux de ballast de navires qui bénéficie depuis 2017 d'une nouvelle réglementation internationale imposant à tous les bateaux de disposer d'un équipement de traitement de leurs eaux de ballast.

En 2017, BIO-UV Group a réalisé un chiffre d'affaires de 10,2 M€ et un EBITDA de 1,1 M€, représentant une marge EBITDA de 11,1%. Au 30 septembre 2018, l'effectif du Groupe était de 66 collaborateurs.

BIO-UV Group est labellisée Entreprise Innovante par Bpifrance et est éligible au dispositif PEA-PME.

Contacts :

BIO-UV Group

+33 (0)4 99 13 39 11

invest@bio-uv.com

ACTIFIN, communication financière

Alexandre COMMEROT

+33 (0)1 56 88 11 11

biouv@actifin.fr

ACTIFIN, relations presse

Isabelle DRAY

+33 (0)1 56 88 11 29

idray@actifin.fr